



# BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

## Termes de référence du recrutement de deux Chefs de missions dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Déploiement de Ressources d'État pour l'Amélioration de l'Offre de Service »

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### 1.1. Pays partenaire

République du Mali.

#### 1.2. Pouvoir adjudicateur

Bureau du Vérificateur Général (BVG) du Mali.

#### 1.3. Éléments d'information utiles concernant le pays partenaire

La décentralisation est apparue au début des années 1990, dans beaucoup de pays ouest-africains, comme la forme de gestion la mieux adaptée aux changements politiques importants qui avaient cours dans ces pays avec l'instauration de la démocratie.

Elle visait à favoriser la démocratisation et la participation locale à la gestion des affaires publiques, à promouvoir le développement local et à appliquer le principe de subsidiarité de la prestation de services dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et la gestion des sols.

Au Mali, malgré quelques progrès réalisés, les Collectivités Territoriales font face à des défis importants dans le cadre de la promotion du développement régional et local. Au nombre de ces défis, on note essentiellement le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes, la sécurité et la paix sociale, la gouvernance inclusive du territoire et l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations.

Sur le plan financier, les ressources financières transférées aux collectivités territoriales ne sont pas suffisantes pour leur permettre de remplir les mandats qui leur ont été transférés. Les recettes fiscales qu'elles perçoivent sont insuffisantes. Cette situation a impacté leur performance.

En vue d'accompagner notre pays à résoudre les problèmes liés au niveau de financement transféré ainsi que la capacité institutionnelle et mécanismes de responsabilisation qui affectent la capacité de fournir des services en matière de décentralisation au niveau local, le Mali a conclu en 2019 avec l'Association Internationale de Développement (IDA) un Accord de Financement dénommée « Déploiement de Ressources d'État pour l'Amélioration de l'Offre de Service ».

Le Projet a pour objectif d'améliorer la disponibilité et la rapidité des ressources au niveau des collectivités territoriales et Centres de services, ainsi que la gestion et la responsabilisation de ces ressources par les collectivités territoriales et les Centres de Services.

Il comprend trois composantes :

- Appui au déploiement et à la gestion des ressources vers les collectivités territoriales ;
- Renforcement des institutions et des capacités pour des collectivités territoriales plus inclusives et plus responsables ;
- Gestion de projet.

#### 1.4. Situation actuelle dans le secteur concerné

Depuis les premières années de l'indépendance du Mali, les plus hautes autorités ont marqué leur volonté de lutter contre la corruption à travers certaines actions importantes (opérations taxi, Kokadjè, etc.). Ces actions spécifiques ont montré leur limite par de nouvelles pratiques de corruption. Cette situation, comme d'autres, a favorisé la mise en place de plusieurs structures de

contrôle. Chaque structure se singularise par son ancrage institutionnel avec des missions spécifiques.

C'est dans ce contexte, que le Vérificateur Général du Mali a été institué par la loi n°030 du 25 août 2003 puis modifiée par la loi n°2012-009 du 8 février 2012. Le Vérificateur général, Autorité Administrative Indépendante, dispose d'un Bureau du Vérificateur Général constitué du Vérificateur Général Adjoint, des Vérificateurs, des Chefs de Mission, des Assistants vérificateurs et du personnel d'appui. Cette particularité affiche la volonté des plus hautes autorités de lutter contre la corruption, améliorer la gouvernance et la performance au Mali. Les missions du Vérificateur Général sont : a) *effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ; b) contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ; c) de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ; d) de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ; e) de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ; f) d'évaluer, à la demande du Président de la République, du gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.*

Pour l'atteinte des résultats du Projet Déploiement de Ressources d'Etat pour l'Amélioration de l'Offre de Service, il a été retenu que le BVG procède à la vérification des Collectivités Territoriales retenues. Ce qui conduira le BVG à recruter un personnel supplémentaire. En effet, le document de projet dans la Composante C du Projet prévoit de recruter des Agents de Vérification Indépendants agissant en tant qu'experts tiers en matière de suivi et évaluation pour apprécier la réalisation des objectifs à atteindre. Cette vérification indépendante doit être effectuée conformément aux protocoles de vérification établis dans le Manuel d'Exécution du Projet.

Le Vérificateur Général dont les missions sont fondamentalement axées sur la vérification financière, la vérification de performance, la vérification du suivi des recommandations et l'évaluation des politiques publiques a été retenu pour le recrutement et la supervision technique des agents de vérification en raison de son expertise et ses compétences en matière de vérification.

Ainsi, envisage-t-il de recruter deux Chefs de missions pour participer aux missions de vérification dans les Collectivités Territoriales, bénéficiaires de l'appui financier du Projet.

Les présents termes de référence s'inscrivent dans ce cadre.

## **2. OBJECTIFS :**

### **2.1 Objectif global :**

Doter le BVG en ressources humaines compétentes dans le cadre de l'opérationnalisation du Projet Déploiement de Ressources de l'Etat pour l'Amélioration de l'Offre de Service.

### **2.2 Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques du présent recrutement sont :

- doter le BVG de deux Chefs de missions pour participer aux missions de vérification dans les Collectivités Territoriales, bénéficiaires de l'appui financier du Projet ;
- permettre au BVG de contribuer à la mise en œuvre du Projet.

### **3. MISSION :**

Les deux Chefs de missions sont chargés, chacun, de coordonner les travaux des Vérificateurs Assistants. Ils assument leur mission sous la hiérarchie des Vérificateurs.

### **4. ACTIVITES ET TACHES :**

Les activités et tâches imputables aux Chefs de Mission sont les suivantes :

- élaborer à l'attention du Vérificateur dont il dépend, les projets de termes de référence des missions ;
- organiser, en accord avec le Vérificateur, le travail sur le terrain de manière à utiliser le temps efficacement ;
- contribuer à la définition des objectifs et champ de la mission en relation avec le Vérificateur dont il dépend ;
- élaborer les projets de répartition des activités et autres tâches entre les Vérificateurs Assistants ;
- élaborer les projets de méthodologie des missions et les faire valider par le Vérificateur ;
- instaurer et maintenir l'esprit d'équipe avec les Vérificateurs Assistants lors des missions de vérification ;
- coordonner l'exécution des tâches spécifiques assignées aux membres de son équipe ;
- effectuer les travaux conformément au programme de travail ;
- collecter les informations nécessaires au bon déroulement de la mission ;
- organiser et effectuer les travaux de manière à utiliser efficacement son temps ;
- analyser les cas éventuels de violation des règles et procédures ;
- rédiger les projets de conclusions sur la base des résultats des travaux effectués et en rapport avec le Vérificateur de la mission ;
- rédiger les projets de conclusions suite à la revue de l'ensemble des travaux effectués par les Vérificateurs Assistants ;
- procéder à la revue des dossiers de vérification ;
- rédiger les projets de rapports des missions ;
- assurer le lien entre le Vérificateur et son équipe pour rendre compte de l'état d'avancement de l'activité ;
- analyser les notes de synthèse produites par les vérificateurs assistants ;
- soumettre au Vérificateur les synthèses globales périodiques ;
- évaluer, à l'attention du Vérificateur, les Vérificateurs Assistants ;
- participer à la formation pratique des Vérificateurs Assistants ;
- assurer la responsabilité de la logistique des missions ;
- rendre compte au Vérificateur en cas de difficulté lors du déroulement de la mission.

### **5. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU POSTE :**

Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel du niveau équivalent au moins au Master II (Bac+5) en audit, finances, comptabilité, économie, droit ou tout autre diplôme équivalent.

### **6. CONDITIONS REQUISES :**

- être âgé de 45 ans au plus au 31 décembre 2020 ;
- justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de travaux de vérification en cabinet d'expertise comptable ou dans un bureau d'audit et/ou de contrôle reconnu ;
- avoir réalisé ou occupé un poste clé dans la réalisation d'au moins trois (3) missions d'audit et de contrôle ;
- avoir des compétences techniques et professionnelles en vérification ;
- avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne, notamment des Collectivités Territoriales;
- être apte à diriger une équipe et à travailler sous pression ;
- être capable d'utiliser efficacement ses connaissances, compétences, et expériences dans les opérations de vérification ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir un esprit d'équipe élevé et contribuer au perfectionnement de ses collaborateurs;
- avoir un esprit critique ;

- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique exemplaires ;
- avoir le sens de responsabilité, d'initiative et d'adaptabilité ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens élevé du respect des supérieurs hiérarchiques, des collaborateurs et du personnel des entités vérifiées ;
- être ponctuel et assidu ;
- être capable de travailler sous pression ;
- être capable d'aider l'équipe à obtenir d'excellents résultats ;
- maîtriser l'outil informatique et les logiciels suivants : Word, Excel, Powerpoint, Outlook.

## 7. PIECES A FOURNIR :

- un certificat de nationalité ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes et de leur équivalence lorsqu'ils sont délivrés à l'étranger ;
- un curriculum vitae (sans photo) ;
- une lettre de motivation (deux pages au maximum) ;
- un certificat de visite et de contre visite ;
- une note de synthèse résumant la vision que vous avez pour ce poste (deux pages au maximum) ;
- une copie certifiée conforme des attestations de travail, de spécialisation, de perfectionnement et de stage.

## 8. METHODOLOGIE DE RECRUTEMENT :

La présélection se fera sur la base des dossiers déposés par les candidats. Seuls les candidats retenus, suite à la présélection sur dossiers, sont autorisés à subir le test conformément au tableau ci-après :

Jours	Epreuves	Durée de l'épreuve	Observations
1 <sup>er</sup> jour	<b>Sujet n°1</b> : Epreuves techniques portant sur les finances publiques maliennes, la comptabilité publique malienne, la conduite d'une mission de vérification et les outils de la vérification financière et de performance ainsi que de suivi de recommandations.	4 heures	Chaque sujet est noté de 1 à 20. La moyenne d'admissibilité de douze sur vingt (12/20) est obtenue à partir de l'addition des notes des deux sujets divisés par deux
	<b>Sujet n°2</b> : Epreuves de culture générale portant sur l'organisation administrative et institutionnelle du Mali	2 heures	
2 <sup>ème</sup> étape	<b>Epreuve orale</b> : Audit et contrôle		La note d'admissibilité sera ajoutée à la note de l'épreuve orale puis divisée par deux

**Seront déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 12 sur 20 aux épreuves écrites. Seuls les candidats admissibles sont autorisés à subir les épreuves orales.**

Une commission d'organisation du recrutement sera mise en place par décision du Vérificateur Général.

## 9. DUREE DU CONTRAT :

Les candidats retenus bénéficieront d'un contrat à durée déterminée (CDD) indexé sur la durée du Projet. Si les candidats retenus sont fonctionnaires ou relèvent d'un statut autonome, leur recrutement sera conditionné à la fourniture d'un acte attestant leur mise en disponibilité.

## **10. HYPOTHÈSES ET RISQUES**

### **10.1. Hypothèses qui sous-tendent le projet**

Les hypothèses essentielles pour la bonne mise en œuvre du recrutement de ces Chefs de missions sont les suivantes :

- le maintien de la Coopération entre le gouvernement du Mali et la Banque Mondiale ;
- la propagation du virus COVID-19

### **10.2. Risques**

Les risques peuvent être :

- la dégradation de la toute situation au Mali pouvant affecter la poursuite de la coopération avec la Banque Mondiale ;
- le confinement lié à la propagation du COVID-19.

## **11. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à déposer leurs dossiers de candidature sous pli fermé comportant uniquement les mentions suivantes « **Avis de recrutement pour le poste de Chef de mission PDREAS** », au plus tard **le 18 août 2020 à 12 heures précises** à l'adresse suivante :

Bureau du Vérificateur Général, Immeuble BVG, BP : E 1187, Hamdallaye ACI 2000, Bamako Mali,  
Tél : 20 29 70 25 / 20 29 40 78.

Bamako, le 3 août 2020

**Le Vérificateur Général,**



**Samba Alhamdou BABY**  
*Officier de l'Ordre National*